

Dépôt de documents

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Nunziata: Sur le même rappel?

M. le Président: Quel est le rappel du député?

M. Nunziata: Monsieur le Président, je faisais une déclaration factuelle sur une relation . . .

M. le Président: Le député désire-t-il faire un rappel au Règlement disant que la présidence avait tort?

M. Nunziata: Oui, la présidence avait tort, monsieur le Président.

M. le Président: Le député sait qu'une telle affirmation est contraire au Règlement.

M. Nunziata: Il est injuste que l'on m'interdise de faire ma déclaration.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Nunziata: C'est très injuste.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député fait-il encore des observations sur la présidence?

M. Benjamin: Il essaie simplement de trouver un moyen de contourner le Règlement.

M. le Président: S'il fait des commentaires sur la Présidence, je vais lui demander de retirer ses paroles. Si ce n'est pas le cas, si ce n'est pas vraiment ce qu'il voulait dire, nous en resterons là.

• (1530)

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les réponses du gouvernement aux sept pétitions nos 331-436, 331-463, 331-464 et 331-470 à 331-473 inclusivement.

* * *

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU 3^E RAPPORT DE LA SECTION CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE CANADA-EUROPE

M. J. R. Ellis (Prince Edwards—Hastings): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le troisième rapport de la section canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe.

[Français]

PRÉSENTATION DU 3^E RAPPORT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le troisième rapport de l'Association internationale des parlementaires de langue française, relativement à un voyage que nous avons fait à Brasilia, du 20 au 25 avril.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMPTES PUBLICS—11^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du comité permanent des comptes publics. Ce rapport traite de l'administration de la Commission de réforme du droit. Les membres du comité en question se rendent compte que la Commission de réforme a fait oeuvre utile dans l'amélioration et la modernisation de nos lois, mais ils font état, dans ce rapport, de certaines réserves concernant la gestion de la commission. La Commission de réforme du droit n'a pas encore mis à jour ou révisé son programme initial de recherches depuis son entrée en vigueur en 1972. Elle n'a pas tenu le ministre de la Justice et le Parlement dûment au courant des modifications qu'elle a apportées à son plan de travail. Aux yeux du comité des comptes publics, elle devrait s'intéresser davantage à ses pratiques de gestion de ses projets pour éviter des retards coûteux comme ceux qui sont survenus dans le cas du projet de révision du droit pénal.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources concernant les nominations par décret déposées aux termes de l'article 103(1) du Règlement et renvoyées au comité conformément à l'article 67(5).

Après examen, le comité appuie les nominations suivantes: M. Kenneth Morton Bridge, à la Commission des limites territoriales de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; M. Andrew Boyd Gilmour, membre provisoire de l'Office national de l'énergie; et de MM. de Montigny Marchand, P.M. Towe, W.H. Hopper et de M^{me} M. Catley Carlson, au conseil d'administration de Petro-Canada International Assistance Corporation.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]